



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

CONSEIL EXECUTIF

Jeudi 17 septembre 2015

864 rue Paradis, Québec, Québec.
19h57 à 21h02

Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des PV antérieurs
4. Présidence
 - A. Alcool Party
 - B. Résultat scrutin représentant de première année
5. Vice présidente aux affaires académiques
 - A. Guide académique
 - B. Atelier-conférence avec le Bureau des droits étudiants
6. Vice-présidente aux communications
 - A. Site internet
7. Vice président aux affaires internes
 - A. Remaniement postes Festival de droit et GRAAL
 - B. Commandite Grand Maillet
 - C. Calendrier papier
8. Vice présidente aux affaires externes
 - A. Budget Action sociale
9. Varia
10. Fermeture



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Étaient présents

Membres de l'AED

Christophe Tassé-Breault	Président
Philippe St-Hilaire	Vice-président aux finances
Gabriel Caire	Vice-président aux affaires socioculturelles
William Bérubé	Vice-président aux affaires internes
Sarah-Michelle Pigeon	Vice-présidente aux affaires sportives
Véronique Bolduc	Vice-présidente aux communications
Marie-Philippe Lavoie	Vice-présidente aux affaires externes
Francis Paradis	Vice-président aux affaires professionnelles

Était absente

Andréane Baribeau	Vice-présidente aux affaires académiques
-------------------	--

1. Ouverture

William propose l'ouverture à 19h57 et est appuyé par Véronique.

2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour

Francis propose l'adoption de l'ordre du jour et est appuyé par Marie-Philippe.

3. Adoption des PV antérieurs

Christophe lit et adopte les procès-verbaux antérieurs et est appuyé par Marie-Philippe.

4. Présidence

A. Alcool Party

Christophe indique qu'il veut que ce soit l'exécutif qui distribue l'alcool durant les partys.

Philippe demande comment on fait respecter cette règle.

Gabriel indique que c'est les bouteilles qu'on achète, il les donne à d'autres mondes et ils partent avec. Il indique que dorénavant il ne donnera pas de bouteilles à des gens qui ne sont pas des exécutants.

Marie-Philippe indique que même si on fait confiance à la personne, c'est une question d'image.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Gabriel est d'accord.

B. Résultat scrutin représentant de première année

Christophe annonce qu'Alexandre Thibault est élu au poste de représentant de première année au sein de l'AED et il tient également à féliciter les autres candidats qui se sont présentés.

5. Vice présidente aux affaires académiques
 - A. Guide académique

Véronique prend la parole pour Andréane. Elle n'a pas les soumissions en mains mais c'est 350\$ ou 400\$. Elle souhaite aller avec la moins chère. Il s'agit du même graphiste que pour le guide des commandites.

Christophe propose de faire appel au plus bas soumissionnaire et est appuyé par Gabriel. La proposition est adoptée à l'unanimité.

B. Atelier-conférence avec le Bureau des droits étudiants

Véronique mentionne qu'Andréane a réservé une date pour une conférence avec le bureau des droits étudiants.

6. Vice-présidente aux communications
 - A. Site internet

Véronique indique que ce n'est pas pressant mais, elle va faire faire, par la compagnie avec qui l'AED fait affaire, différents graphiques avec les deux couleurs que l'on préfère.

Philippe demande le coût.

Véronique répond que c'est gratuit.

7. Vice président aux affaires internes
 - A. Remaniement postes Festival de droit et GRAAL

Le CE prend acte de la démission de Louis-Philippe Pelletier au poste de membre du GRAAL

William propose d'approuver la résolution du comité GRAAL à l'effet que Virginie Bernier occupe le poste de membre vacant.

Véronique appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité

Le CE prend acte de la démission de Carol-Ann Racine au poste de membre du comité du Festival de Droit.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

William propose d'approuver la résolution du comité du Festival de Droit à l'effet que Mathieu Vézina occupe le poste de membre vacant.

Véronique appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Le CE prend acte de la démission de Jessica Hamelin du poste de membre du comité de la simulation des Nations Unies.

B. Commandite Grand Maillet

William mentionne qu'Alexia affirme que le comité du Grand maillet est en manque d'argent.

Philippe indique que ça sera plus rapide en prenant la décision maintenant en CE. Il indique qu'il va s'asseoir pour parler à Alexia et qu'on va autoriser le montant en CE directement. En ce moment, on parle d'environ 1000,00\$ supplémentaire.

Christophe demande de confirmer que l'on va annuler la décision qu'on a pris de passer en assemblée générale pour la commandite.

Marie-Philippe trouve que c'est une bonne idée de ne pas passer leur budget en en assemblée générale.

Christophe propose d'annuler la décision prise le 20 juin de passer en assemblée générale pour la commandite et est appuyé par Philippe.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C. Calendrier papier

William demande la pertinence du calendrier papier, et si on souhaite les conserver.

Véronique répond que ça va être sur le site web, alors la version papier est désuète.

Marie-Philippe pense que c'est pertinent.

Francis indique que le babillard est commandité par BLG et que c'est ce qu'ils veulent.

Sarah répond que le calendrier papier on le regarde et c'est pratique.

Véronique demande si on peut à donner BLG une visibilité sur le site web en contrepartie

Gabriel indique que c'est cher pour quelque chose qui est visible sur internet, que ce n'est pas écologique et que tout le monde peut y avoir accès facilement.

William indique que BLG n'a pas payé pour le calendrier mais pour le mur.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Marie-Philippe propose de faire un calendrier à la main.

Véronique revient sur le point qu'elle ne voit pas l'intérêt d'avoir un calendrier, l'AED a payé pour un site web qui a un calendrier, le but c'est d'avoir des passages sur le site, donc on a les infos sur internet et sur l'agenda.

Francis mentionne qu'il va avoir de besoin d'une situation de rechange pour quelqu'un qui a payé 1000\$ pour un affichage. Il indique que le mur est en 2 section selon le dossier des commandites et qu'il inclus le calendrier. C'est vendu comme tel aux cabinets.

Véronique suggère que Francis rappelle BLG et qu'il leur dise que l'AED n'a pas de commanditaire sur le site web, qu'on leur donne toute la visibilité sur la page du calendrier et toute la visibilité sur la page « nos partenaires » sur le nouveau site internet.

Marie-Philippe demande s'il est possible de trouver une alternative pour faire un calendrier à moins que 800\$.

Christophe indique que le conseil exécutif de l'année dernière n'a pas trouvé de solution.

Véronique propose que Francis s'informe à BLG pour vérifier leur intérêt face à cette opportunité de commandite, en oubliant le calendrier d'octobre.

William appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Vice présidente aux affaires externes
 - A. Budget Action sociale

Marie-Philippe présente son budget pour Action sociale.

Christophe propose la suspension à 20h30 et est appuyé par Gabriel.

SUSPENSION 20h30 à 20h40

Philippe propose la reprise à 20h40 et est appuyé par Gabriel.

Marie-Philippe continue à expliquer le budget.

Philippe demande si le cadeau de remerciement pour la conférence du 30 septembre est commandité par la Chaire de recherche de Mme Morin et s'il est pour plusieurs personnes.

Le CAS souhaite faire une vente de tasse de café. Le CAS demande 600\$. Le montant de l'an dernier était de 650\$. Le CAS désire avoir un fonds de caisse de 300\$, qui serait contenu dans le fonds de l'AED et comptabilisé dans les budgets du CAS pour être «indépendant» de l'AED. Ce fonds se transmettrait d'année en année. Les dons iraient en conséquence des moyens financiers.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Christophe mentionne que le compte du CAS a été supprimé et rapatrié dans celui de l'AED. Il mentionne les raisons : manque de liquidité et erreur de gestion. En étant dans l'AED, un certain contrôle est fait et n'y aura pas de problème de liquidité.

Marie-Philippe soutient qu'elle ne veut pas un compte pour le CAS. Elle souhaite seulement un fonds de compte sur papier au sein de l'AED.

Philippe mentionne que le budget devrait respecter le montant prescrit. Philippe pose certaines questions sur des montants du budget. Philippe demande comment le comité a pu recevoir 400\$ du bureau du développement durable

Marie-Philippe répond que c'est parce que Julia avait un contact, mais que cette année elle ne peut pas l'avoir.

Marie-Philippe propose d'octroyer 600\$ au CAS et de fournir un budget selon le modèle prescrit. Philippe appuie.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Varia

Philippe indique qu'il a engagé un comptable pour s'occuper des taxes de l'Association. Le comptable avec le mandat des taxes va s'arranger pour faire un livre de la Corporation puisqu'en ce moment, il n'y a rien.

Sarah indique qu'elle souhaite avoir une commandite pour des chandails de basket et volleyball d'Osler comme dans les autres sports.

Francis demande le prix.

Sarah répond que pour le club de course le prix était de 800\$ et 650\$ pour l'équipe de soccer, mais c'est l'équipe qui s'en est occupé.

Chris suggère de procéder par dépôts pour s'assurer de ravoir les chandails la fin de l'année.

10. Fermeture

William propose la fermeture à 21h02 et est appuyé par Philippe.